

André Lavanant
Kerangi
29870 Lanniliz

le 09 01 2013

Monsieur le Président du Conseil
général du Finistère
32, boulevard Duplex
CS29029
29196 Kemper cedex

Objet : lettre ouverte

Monsieur le Président,

Vous dites dans Ouest France du 5 Janvier 2013 concernant la langue bretonne :
« Clairement, je dis que nous ne sommes pas dans l'objectif de la langue d'usage ».

Vous m'avez brisé le cœur.

Comment après cette déclaration et en ce début d'année, pourriez-vous souhaiter des vœux de bonheur aux milliers de familles qui scolarisent leurs enfants dans une des 3 filières bilingues de ce département sans parler de la Bretagne ?

De nombreuses raisons conduisent les parents à opter pour cet enseignement et l'une d'entre elles, la plus forte, repose sur l'intime conviction et espoir que notre vieille langue a un avenir et que la jeunesse à un rôle dans cet avenir. Voulez-vous ruiner cette espérance ?

Vous ajouter : « je pense que cela demanderait des moyens énormes en communication, médias ».

Ouvrons le débat.

Il ne s'agit pas d'un aéroport, ni d'une LGV, ni d'un rond point ! Des moyens certes mais dans les cas cités vous répétez bien que les moyens auront un impact sur l'économie réelle. Savez-vous que les langues ont une économie propre, génèrent des activités intellectuelles, de services... sans évoquer le lien social. Je reviendrai sur les médias.

Voici pourquoi votre opinion m'a ébranlé.

A 25 ans, après un exil de quelques années, j'ai fait le choix professionnel – renouvelé au cours de ma carrière – de m'ancrer dans ma Région, parce que j'ai toujours eu la conviction que la LANGUE était la caractéristique bretonne la plus endogène et qu'il fallait lui ouvrir un chantier de reconstruction sur quelques générations. Je connais des familles qui, bien installées à l'étranger, ont « désémigré » parce qu'elles savaient trouver en Bretagne une réponse éducative pour leurs enfants, dans les apprentissages de notre langue. A partir de mes 25 ans (j'en ai 62) j'ai mené en parallèle de ma vie de salarié et ensuite de chef d'entreprise une carrière bénévole, tout aussi intense l'une que l'autre afin de participer à ce chantier.

De 1979 à 1997 j'ai été constamment présent dans l'organisation du développement des écoles Diwan en ayant assumé la présidence durant les $\frac{3}{4}$ de cette période. J'ai vu le montage de tous les étages de cette création ex nihilo, les luttes pour convaincre, le dépôt de bilan et son plan de redressement, les ministres et 1ers ministres...les promesses

présidentielles mais surtout leurs oublis...J'ai poursuivi mon investissement dans le secteur des loisirs pour cette jeunesse bretonnante, dans celui de la formation continue afin de permettre aux adultes de s'orienter vers les métiers ou la langue est précieuse, dans l'audiovisuel ce qui permet avec les technologies récentes d'avoir une offre sur le web et les chaînes locales.

Dans ces différents secteurs, l'initiative individuelle a donné naissance à des entreprises, associatives pour certaines. Elles sont à ce jour présentes et actives dans l'espace breton, sont productives de services et de valeurs, génèrent des emplois, sont nées et existent pour donner un sens et un usage à la langue bretonne.

Nous étions et nous sommes nombreux à prendre part au dynamisme reconnu du tissu sociétal breton, en raison de notre attachement précisément au futur de la langue.

Et vous nous dites que vous n'êtes « pas dans l'objectif d'une langue d'usage » !

Faut-il vous rappeler qu'en France l'école est gratuite (payée par les impôts quand même !), que les médias publics, radios et télévisions sont gratuits (payés par les impôts aussi !). Combien de stations de radio et de chaînes de télé ?

La république ne peut-elle pas être tout simplement un peu partageuse ?

Curieux pour le gestionnaire des biens publics que vous êtes, de penser que pour faire plus, il faille dépenser plus ! Redéfinir, réorganiser pour faire mieux, n'est-ce pas possible ?

Vous oubliez d'interpeller France Télévision et ses inerties et plus particulièrement France 3, sa gabegie et les manquements à sa mission ?

Autre exemple : la réorganisation du temps scolaire qui fait débat : quel sera le coût de son application ? Que va-t-elle générer ? Du mieux-être pour les enfants, pour les enseignants, pour les familles ? Avez-vous la mesure de ce gain ? Connaissez-vous la durée du retour de l'investissement ?

Pour revenir à votre sentence : lorsque vous utilisez le « nous » collectif, est-ce au nom du Conseil général ? Je ne me suis pas rendu compte qu'il y ait eu un débat public ! Est-ce au nom de la majorité socialiste ? Est-ce un avis présidentiel ?

J'aurai bien d'autres choses à dire, mais mon cri n'est pas un discours.

Merci de vous être révélé sur ce sujet de notre société, ici, en Bretagne, c'est une précieuse information pour tous ceux qui s'y intéressent.

Veillez agréer Monsieur le Président, mes salutations citoyennes et bretonnes.
André Lavanant

Fut président développeur de Diwan, d'An Oaled,
Président-fondateur de Stumdi, de Dizale
Breton de l'année 1995 (merci à Armor Magazine)
Collier de l'Hermine 1996 (merci à mes Pairs)
Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques (pour services rendus à l'Education Nationale. SIC).
Ouh la la, je suis impressionné !

Lavanant.andre@wanadoo.fr ; tél 06 07 45 90 51